

Bye-bye LES MICROBES!



Bulletin du Comité de prévention des infections dans les services de garde à l'enfance du Québec

La qualité, c'est aussi dans l'air intérieur du service de garde

Par Marie-Patricia Gagné, ministère de la Famille

Ce premier bulletin de 2014 porte presque exclusivement sur le thème de la qualité de l'air intérieur en services de garde, thème peu abordé jusqu'à maintenant. Pendant l'hiver, alors que les fenêtres des milieux de garde sont le plus souvent fermées, nous avons besoin d'un air intérieur de qualité, comme c'est le cas le reste de l'année...

Une mise à jour du guide d'intervention *Prévention et contrôle des infections dans les services de garde à l'enfance* est présentement en cours, afin d'intégrer les nouveautés scientifiques et de tenir compte des services de garde et du milieu scolaire.

Bien que le comité chargé de la révision du guide ne soit pas arrivé au terme de ce travail, attendu pour 2014, il est en mesure de fournir des pistes intéressantes sur les moyens à prendre pour favoriser la qualité de l'air intérieur des services de garde. Denis Gauvin, de l'Institut national de santé publique du Québec, nous présente une première version des contenus sur ce thème qui seront exposés dans le guide :

- des éléments généraux pour comprendre ce qui peut influencer sur la qualité de l'air;

les facteurs généraux qui peuvent lui nuire; des actions à prévoir pour favoriser la qualité de vie ainsi que le confort des personnes et les ressources auxquelles les services de garde peuvent avoir recours en cas de problèmes de santé liés à la qualité de l'air;

- les caractéristiques des enfants expliquant leur sensibilité à la qualité de l'air intérieur;
- des indications sur la ventilation adéquate, mécanique ou naturelle, des services de garde;
- des renseignements sur les moisissures : ce qu'elles sont; les risques qu'elles représentent pour la santé des enfants; les mesures à prendre pour les éliminer;
- une marche à suivre pour nettoyer les humidificateurs portatifs et des recommandations quant à leur utilisation;
- enfin, des références pour les personnes désireuses d'en savoir plus.



La qualité, c'est aussi dans l'air intérieur du service de garde (suite)

Dans un court article, en réponse à une question d'une lectrice concernant un article paru à l'automne 2013 (http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/Bye-Bye_Vol16no2_automne2013.pdf), le bulletin apporte des précisions sur ce qui motive le choix des gants jetables non poudrés. De plus, le bulletin vous propose des hyperliens :

- vers une publication électronique sur les punaises de lit,
- vers le site du Portail santé mieux-être. ●

Maintien de la qualité de l'air intérieur

Par Denis Gauvin, Institut national de santé publique du Québec

La qualité de l'air intérieur influence la santé et le bien-être des enfants. Les sources de pollution de l'air intérieur responsables d'effets sur la santé sont les agents physiques (ex. : poussière, amiante), chimiques (ex. : monoxyde de carbone, formaldéhyde) ou biologiques (ex. : moisissures, acariens, bactéries, virus). En services de garde, les sources de pollution d'origine biologique demeurent les plus préoccupantes en termes de risques pour la santé.

Les facteurs environnementaux influençant la qualité de l'air intérieur des édifices sont multiples : ventilation insuffisante, chauffage excessif, taux d'humidité relative élevé, infiltration d'eau, entretien ménager inadéquat, etc. Une mauvaise qualité d'air, résultant notamment d'une mauvaise ventilation ou d'un problème d'humidité excessive, peut augmenter les risques de problèmes respiratoires, de rhinosinusite, d'infections respiratoires et d'exacerbation de l'asthme. D'autres symptômes non spécifiques tels que des maux de tête, la fatigue, la somnolence, des difficultés de concentration ou des étourdissements sont également rapportés.

Afin d'assurer la qualité de vie et le confort des personnes présentes dans les services de garde, il importe¹ :



- de mettre en place un programme d'entretien préventif du bâtiment;
- de s'assurer de la réalisation des travaux d'entretien;
- de déterminer quels sont les principaux facteurs de risques de dégradation de la qualité de l'air intérieur;
- de s'assurer d'une ventilation adéquate et suffisante pour les occupants;
- de veiller à ce que la température ambiante soit constante (entre 20 et 25° C).

1. Le Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance impose différentes exigences aux prestataires des services de garde, dont quelques-unes sont directement liées à la qualité de l'air, à l'humidité ou à la température des locaux et sont cohérentes avec ces recommandations.

Maintien de la qualité de l'air intérieur

(suite)

Diverses organisations ont produit des guides, des lignes directrices et d'autres types de documents permettant d'orienter les responsables des services de garde pour une gestion adéquate de la qualité de l'air de leurs locaux. Quelques exemples sont cités à la fin de ce texte.

Lorsqu'on observe des problèmes de santé associés à la qualité de l'air, problèmes qui occasionnent habituellement des situations de maladie en surnombre chez les enfants et les adultes du service de garde, il faut chercher des solutions permanentes et inviter les parents des enfants qui présentent des symptômes à consulter leur médecin de famille. Les services de garde peuvent également contacter Info-Santé et, si les solutions proposées sont inefficaces, signaler la situation à la Direction de santé publique (équipe santé environnementale) afin d'obtenir du soutien pour orienter leurs recherches évaluatives et trouver des solutions. Les services de garde en milieu familial, quant à eux, peuvent demander au bureau coordonnateur de les aider à trouver des solutions.

Pourquoi les enfants sont-ils particulièrement sensibles à la qualité d'air intérieur?

Certaines particularités rendent les enfants plus vulnérables aux contaminants de l'air. Ils absorbent les polluants de l'air plus rapidement et plus souvent que les adultes. Le volume des poumons des enfants est approximativement deux fois plus grand que celui des adultes, par rapport à leur poids et à leur taille. Par ailleurs, les activités physiques des enfants, plus intenses que celles des adultes, demandent un échange de volume respiratoire plus important. Enfin, les enfants sont en contact plus direct avec les particules en suspension qui sont, en raison de la gravité, plus abondantes au niveau du sol.

Ventilation adéquate des services de garde

La ventilation d'un service de garde aura une influence directe sur la qualité de l'air intérieur de l'édifice ainsi que sur la santé et le bien-être des occupants. Il faut s'assurer que la ventilation, qu'elle soit naturelle ou

mécanique, est régulière et que le volume d'air est suffisant pour le nombre d'enfants.

• L'entretien des systèmes de ventilation mécanique

Comme chaque système de ventilation mécanique possède ses particularités, il n'y a pas de règle universelle pour la fréquence d'entretien du système. Les équipements de purification de l'air, les humidificateurs, les déshumidificateurs, les appareils de climatisation, les prises d'air extérieur, les conduits de ventilation, les filtres, les volets d'admission d'air frais, etc., doivent être faire l'objet d'un programme d'inspection et d'entretien préventif. Les responsables du service de garde doivent être conscients de l'importance de l'entretien de leur système de ventilation.

• Le maintien de la ventilation naturelle

Au Québec, la grande majorité des services de garde n'ont pas de système de ventilation mécanique. La ventilation de l'édifice se fait donc principalement par les événements et par l'ouverture des fenêtres et des portes. Les conseils suivants peuvent favoriser la ventilation des édifices non pourvus de ventilation mécanique :

- faire connaître au personnel les avantages d'ouvrir les fenêtres pour assurer une ventilation efficace et mettre cette habitude en pratique;
- profiter des périodes de pause durant les dîners ou les sorties à l'extérieur pour ouvrir quelques instants les fenêtres et les portes des locaux non occupés;
- en période chaude, privilégier l'ouverture des fenêtres lorsque la température extérieure est inférieure à la température intérieure (la nuit ou le matin).

Maintien de la qualité de l'air intérieur

(suite)

Le contrôle des moisissures

Les moisissures sont des champignons microscopiques produisant des spores et d'autres particules pouvant, pour la plupart, être transportées par l'air. Elles posent des problèmes lorsqu'elles se développent à l'intérieur des habitations. Elles sont de diverses couleurs et dégagent souvent une odeur de moisi ou de terre. Comme elles ont besoin d'humidité pour se développer, la présence de sources d'eau (fuite de plomberie, infiltration d'eau, inondation, humidité excessive) est souvent la cause la plus importante de leur prolifération. Une ventilation insuffisante peut également accroître le taux d'humidité dans un édifice.

Quels sont les risques à la santé liés à la présence de moisissures à l'intérieur?

Leurs effets sur la santé sont liés entre autres à l'importance et à la durée de l'exposition, au type de moisissures et à la vulnérabilité des personnes exposées. Ainsi, les personnes qui souffrent d'allergies, d'asthme, de maladies respiratoires ou les très jeunes enfants, dont le système immunitaire est en développement, peuvent être plus sensibles aux moisissures. Les effets fréquemment observés sont l'irritation des yeux, du nez, de la gorge (symptômes s'apparentant à des rhumes à répétition) et les effets allergiques (rhinite, augmentation des symptômes d'asthme). La présence de ces symptômes ne signifie toutefois pas pour autant qu'ils sont causés par les moisissures. En cas de plaintes relatives à ce type de symptômes, il ne faut pas ignorer le problème et il importe d'entreprendre des démarches d'évaluation afin de trouver la cause du problème et d'apporter les corrections nécessaires. On peut consulter Info-Santé et la Direction de santé publique (équipe santé environnementale), au besoin.

Quoi faire en présence de moisissures?

Les moisissures qu'on trouve en petites quantités sur le bord des fenêtres ou de la baignoire ne sont pas considérées comme problématiques, et la situation peut être facilement corrigée par un simple entretien ménager. En cas de problèmes plus importants, des mesures correctives spéciales doivent être entreprises afin d'éliminer la contamination. Ainsi :

- les endroits peu contaminés peuvent être nettoyés par le personnel d'entretien habituel. Les surfaces atteintes devraient être nettoyées à l'aide d'une solution nettoyante. Un produit de nettoyage domestique est généralement adéquat pour les matériaux non poreux. Il est recommandé de porter des gants, des lunettes de sécurité et un masque au cours du nettoyage. Lorsque la surface contaminée est grande (plus d'un mètre carré), il faut consulter un spécialiste. Les matériaux poreux qui ont été en contact avec la moisissure devraient être jetés;



Maintien de la qualité de l'air intérieur

(suite)

- les bébés et les personnes qui souffrent d'allergie ou de problèmes respiratoires ne devraient pas se trouver dans la pièce où se fait le nettoyage ou à proximité du lieu de nettoyage;
- les personnes immunodéprimées ne devraient pas fréquenter le lieu jusqu'à quelques jours après la fin de la décontamination.

Pour éviter la formation de moisissures :

- éliminer d'abord la cause de la présence d'eau (infiltration, dégât d'eau, humidité excessive);
- essuyer et assécher les matériaux ayant subi un dégât d'eau le plus rapidement possible (dans les 24 à 48 heures);
- éviter les conditions d'humidité excessive. Maintenir l'humidité relative à environ 30 % en hiver et 50 % en été;
- tenir compte de la superficie à ventiler et de la densité d'occupation (enfants et personnel) pour régler la ventilation, naturelle ou mécanique. Il peut être approprié d'installer un système d'échangeur d'air pour contrôler l'humidité et favoriser un apport d'air frais adéquat.

On ne recommande généralement pas d'analyses d'air pour confirmer la présence de moisissures. Leur détection visuelle suffit généralement pour justifier la mise en place de mesures correctives. L'analyse d'air pourrait néanmoins être utile dans certaines situations spécifiques, par exemple pour des situations controversées ou lorsque les sources n'ont pas été localisées et qu'il y a présence de problèmes de santé compatibles avec l'exposition aux moisissures. Des moisissures non visibles peuvent en effet se développer à l'intérieur des murs ou d'autres structures d'un bâtiment à la suite d'une infiltration d'eau, et il pourrait être indiqué d'en soupçonner la présence. La Direction de santé publique peut être consultée au besoin.

Le nettoyage des humidificateurs portatifs

Un taux d'humidité trop bas peut provoquer l'irritation des muqueuses et favoriser la survie de certains virus (virus de l'influenza, rotavirus). Un taux d'humidité élevé peut entraîner la formation de moisissures et favoriser la survie d'autres agents microbiens.

Dans certains milieux, on peut utiliser des humidificateurs portatifs pour maintenir un taux d'humidité adéquat. Il existe trois types d'humidificateurs portatifs : les vaporisateurs, les humidificateurs à ultrasons et les humidificateurs à vapeur froide. Lorsqu'on les utilise selon les instructions du fabricant, il est peu probable que ces appareils causent des problèmes de santé aux occupants. Par contre, s'ils ne sont pas nettoyés régulièrement, ils pourraient contribuer à aggraver certains problèmes de santé comme les difficultés respiratoires, les allergies, l'asthme.





Maintien de la qualité de l'air intérieur (suite)

L'eau qui reste dans le réservoir d'un humidificateur portatif entre deux utilisations est un milieu de croissance idéal pour certains micro-organismes. Ainsi, des bactéries telles que *Pseudomonas*, des champignons et leurs spores peuvent proliférer dans ce milieu et être par la suite dispersés dans l'environnement lorsque l'appareil sera mis en marche.

Voici des recommandations à suivre pour diminuer les risques à la santé associés à l'utilisation d'un humidificateur portatif :

- remplir le réservoir juste avant de le mettre en marche. Utiliser de l'eau potable pour remplir le réservoir;
- nettoyer régulièrement l'humidificateur selon les spécifications du fabricant; ces dernières peuvent varier d'un type d'appareil à l'autre;
- vider l'eau résiduelle du réservoir et assécher après chaque utilisation;
- nettoyer et remplir le réservoir uniquement lorsque l'appareil est utilisé de nouveau;
- nettoyer ou remplacer les filtres, s'il y a lieu, selon les recommandations du fabricant;
- mesurer le taux d'humidité à l'intérieur du bâtiment à l'aide d'un hygromètre afin de le maintenir à environ 50 % en été et 30 % en hiver et ainsi prévenir la croissance des moisissures;
- avant de ranger l'appareil pour une longue période, laver le réservoir selon les spécifications du fabricant.

Références à consulter

- Gouvernement du Québec (2011). [*Guide de qualité de l'air intérieur dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux*](#), « Guides généraux – Répertoire des guides de planification immobilière », 2^e édition, Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Institut national de santé publique du Québec (2002). [*Les risques à la santé associés à la présence de moisissures en milieu intérieur*](#), Document synthèse. ●

Choix des gants jetables

Après avoir lu l'article « Le port de gants dans les services de garde », paru en octobre 2013, une lectrice nous a demandé ce qui motive le choix de gants jetables non poudrés.



Voici la réponse du comité :

Il est préférable de choisir des gants sans latex et sans poudre, car le port de gants de latex, surtout lorsqu'ils sont poudrés, est susceptible de provoquer une réaction allergique. De plus, certains désinfectants à base d'alcool peuvent interagir avec la poudre présente sur les gants (que ceux-ci soient faits de latex ou d'un autre matériau) et former des particules granuleuses sur les mains. ●

Publication électronique

Nouvelle publication du ministère de la Santé et des Services sociaux : [Punaises de lit : mesures de prévention et d'intervention en milieu scolaire ou en service de garde](#) (trois pages).

Les punaises de lit se transportent d'un endroit à un autre en s'introduisant dans les espaces serrés ou les effets personnels. Certaines mesures permettent de réduire le risque de propagation. Cet outil de travail présente différentes mesures de prévention et de protection contre les infestations de punaises de lit, adaptées selon le type et le milieu de l'intervention. ●



Site Internet

De nouveaux contenus concernant la grippe, la gastro-entérite et la prévention de la transmission des virus ont récemment été ajoutés au Portail santé mieux-être du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec; ces contenus sont accessibles à partir de la page d'accueil du site du Portail santé mieux-être, à l'adresse sante.gouv.qc.ca. ●

Bye-bye LES MICROBES!



Bulletin du Comité de prévention des infections dans les services de garde à l'enfance du Québec

BULLETIN TRIMESTRIEL

Le *Comité de prévention des infections dans les services de garde à l'enfance du Québec* relève du ministère de la Santé et des Services sociaux. Il collabore avec le ministère de la Famille pour apporter son expertise et ses conseils en vue de prévenir les infections dans les services de garde.

RÉDACTION

Cybèle Bergeron,

M.D., FRCPC, Centre hospitalier de l'Université de Sherbrooke

Élizabeth Bisson,

inf., B. Sc.

Chantale Boucher,

M.D., FRCPC, DSP de Lanaudière, présidente du Comité

Suzanne Dionne,

M.D., ministère de la Santé et des Services sociaux

Dominique Fortier,

inf., B. Sc., M.A.P., ministère de la Santé et des Services sociaux

Marie-Patricia Gagné,

ministère de la Famille

Dominique Grenier,

inf., B. Sc., Centre hospitalier de l'Université Laval

Geneviève Poirier,

ministère de la Santé et des Services sociaux

Louise Poirier,

M.D., FRCPC, Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Maude Saint-Jean,

M.D., FRCPC, CH Fleury, CSSS Ahuntsic Montréal-Nord

Danièle Samson,

M.D., Agence de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Roseline Thibeault,

M.D., FRCPC, Centre mère-enfant de Québec (CHUQ)

Louise Thibault-Paquin,

secrétaire du Comité

Michèle Tremblay,

M.D., FRCPC, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

COLLABORATION

Denis Gauvin,

Institut national de santé publique du Québec

PRODUCTION ET RÉVISION LINGUISTIQUE

Direction des communications du ministère de la Famille

INFOGRAPHIE

Ministère de la Famille

DIFFUSION

Ministère de la Famille

Le contenu de ce bulletin est également disponible dans le site Web du ministère de la Famille :

www.mfa.gouv.qc.ca/fr/service-de-garde/cpe-garderies/sante-securite/bye-bye-microbes/pages/index.aspx

LA BOÎTE AUX LETTRES

Ministère de la Famille

600, rue Fullum
Montréal (Québec) H2K 4S7

Télécopieur : 514 864-6736

Courriel : bbmicrobes@mfa.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2014

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISSN : 1481-4471

© Gouvernement du Québec